GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route territoire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Haute tourbière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher au récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de folle, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de paroisse
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à thuya (cèdre)
— — — à peuplier
— — — à mélèze (plantation)
Pessière
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire
— — à peuplier
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épinette blanche (sapin occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec pin gris
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec peuplier
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec peuplier
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplerais avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Frênaies avec résineux
Frênaies résineuses
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
Bouleaux
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peuplerais
Chênaies rouge
Érablières
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à peuplier
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, village, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Shade partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivaces: 10-50% — 51-99%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Pionnaison

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE	CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	31-60	30-50	50-80
50	61-80	50-70	70-90
70	81-100	90-50	50-80
90	101-120	90-50	50-80
120	121 et plus	120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE
Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, moyenne des tiges entre 0 et 90 ans; autres peuplements, moyenne des tiges entre 0 et 60 ans
Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, moyenne des tiges supérieure à 90 ans; autres peuplements, moyenne des tiges est plus de 60 ans

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ	HAUTEUR 1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Égale	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Abrupte	91 % et plus	***
Superficie inégale de pente	1 à 5%	+

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. ÉTUD. FOR. - GAUTHIER, HÉBERT & ASS. (FOR. PRIV.)
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. ÉTUD. FOR. :
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

SIEC 1 S 2 S 3 S 4 — 5 — 6 — 7 — 8 — 9 — 10 — 11 — 12 — 13 — 14 — 15 — 16 — 17 — 18 — 19 — 20 — 21 — 22 — 23 — 24 — 25 — 26 — 27 — 28 — 29 — 30 — 31 — 32 — 33 — 34 — 35 — 36 — 37 — 38 — 39 — 40 — 41 — 42 — 43 — 44 — 45 — 46 — 47 — 48 — 49

1 — classe de pente
2 — classe d'âge
3 — origine
4 — densité de hauteur
5 — classe de densité
6 — type de couvert
7 — classe de pente
8 — classe d'âge
9 — origine
10 — densité de hauteur
11 — classe de densité
12 — type de couvert
13 — perturbation
14 — défoliation
15 — origine
16 — classe de hauteur
17 — classe de densité
18 — type de couvert
19 — classe de pente
20 — classe d'âge
21 — origine
22 — densité de hauteur
23 — classe de densité
24 — type de couvert
25 — perturbation
26 — défoliation
27 — origine
28 — classe de hauteur
29 — classe de densité
30 — type de couvert
31 — perturbation
32 — défoliation
33 — origine
34 — classe de hauteur
35 — classe de densité
36 — type de couvert
37 — perturbation
38 — défoliation
39 — origine
40 — classe de hauteur
41 — classe de densité
42 — type de couvert
43 — perturbation
44 — défoliation
45 — origine
46 — classe de hauteur
47 — classe de densité
48 — type de couvert
49 — perturbation

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 3
Unité de gestion — 34-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 1*
Mode de tenure ou de gestion — 000 00 20*
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 208 02*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 316*
Municipalité — 220*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 1055*
Région écologique — 5b*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 335 LAC ETCHEMIN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1985-86
Carte forestière : Année de publication : 1986-1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/7/86
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-L-10	21-L-9	21-K-12
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E.
21-L-7	21-L-8	
S.E. S.O.	S.E. S.O.	
N.E. N.O.	N.E.	
21-L-2	21-L-1	

21 L/8 N.O. III

U.G. 34 (Forêt privée)

49